



NAPOLÉON

2/7

Les grandes réformes

Napoléon Bonaparte entreprit de nombreuses réformes ambitieuses qui eurent un impact considérable (même encore aujourd'hui). **Il mit fin à l'insurrection qui régnait depuis la Révolution** et fonda les bases d'une nouvelle France moderne reflétant les idées révolutionnaires qu'il affectionnait.



Création du code civil

A l'époque **les lois variaient beaucoup en fonction des provinces**. Le code civil va **unifier les lois sur l'ensemble du territoire et des terres conquises** (il sera appliqué en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Pologne). Il va devenir le socle de la justice Française. Ce code civil est **toujours en vigueur aujourd'hui**.

Création et organisation de l'administration Française

Il nomme des **préfets** afin d'appliquer les lois du code civil entre autre et de représenter l'état au niveau de **chaque département**. Là encore cet héritage est toujours actif aujourd'hui.

Exemples d'articles du code civil

Article 213 : le mari doit **protection à sa femme**, la femme doit **obéissance à son mari**.

Article 371 : l'enfant doit **honneur et respect à son père et sa mère**.

Article 372 : l'enfant reste **sous l'autorité de ses parents jusqu'à sa majorité**.

Article 373 : **le père seul exerce cette autorité** durant le mariage.

Article 375 : les **enfants naturels ne peuvent être héritiers**.

Article 544 : la **propriété** est le droit de disposer des choses de la manière la plus absolue dans le respect des lois.

Article 545 : **Nul ne peut être contraint de céder sa propriété** si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste indemnité.



NAPOLÉON

3/7

Les grandes réformes (2)

Création de la banque de France.

Elle est **créée en 1800 et frappe sa monnaie dès 1803**. Il s'agira du **franc germinal ou franc-or**. Cela stoppera l'instabilité de l'ancienne monnaie qui avait beaucoup perdu de sa valeur. Le franc germinal perdurera **jusqu'en 1914**.

L'impact de cette mesure fut considérable et **relança grandement le commerce et l'industrie** du pays, tout en remettant de l'ordre dans les finances publiques.



La légion d'honneur

Créé en 1802, cette récompense honore les citoyens qui se sont distingués par les services rendus à la France (au départ, surtout dans le domaine militaire). Elle existe toujours aujourd'hui.

La création des lycées

Les lycées sont **créés en 1802 (un par département)** et le **baccalauréat en 1808**. Sont enseignés le latin, les mathématiques, l'histoire, la mythologie, les lettres latines et françaises, des éléments d'astronomie, de physique, de chimie. Les élèves sont divisés en compagnies de vingt-cinq. Un sergent, quatre caporaux par compagnie, choisis parmi les meilleurs élèves. Lever à 5 heures et demie. A six heures prières en commun. A huit heures, classe. Congés les jeudis, dimanches et fêtes. Vacances du 18 août au 6 octobre.

Règlement intérieur du lycée de Douai, 1802.

En **1808, Napoléon crée l'université impériale**. Mais **les filles restent à l'écart de l'enseignement**.

